

**OPTIMISER LE RECOURS DES SINISTRES INCENDIE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA123	3 jours - 21 h	Expertise	Présentiel ou à distance	3398,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 12/05/2025 au 14/05/2025

**OBJECTIFS**

- Analyser les différents fondements et régimes de responsabilité pouvant être rencontrés dans le cadre d'un sinistre incendie
- Définir la meilleure stratégie en vue de l'aboutissement d'un recours

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
ici >>**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Les participants s'entraînent à l'analyse d'une stratégie de recours, et aux moyens à mettre en oeuvre. Ils travaillent notamment à partir d'études de cas et d'analyse de la jurisprudence.

### **Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

## PROGRAMME

- A. Distinguer les différentes relations contractuelles, les obligations réciproques des parties et la charge de la preuve
  - 1. Contrat de louage de chose
  - 2. Contrat d'entreprise
  - 3. Contrat de vente
  - 4. Contrat de dépôt
  - 5. Différents contrats d'une opération de construction
- B. Analyser les responsabilités et les moyens d'exonération
  - 1. RC extra contractuelle, RC contractuelle
  - 2. RC du fait des produits défectueux
  - 3. Fondements de la RC constructeurs / fabricants / sous-traitants
  - 4. RC d'ERDF
  - 5. Incendie et Loi Badinter
- C. Repérer les garanties d'assurance de la responsabilité des entrepreneurs et utiliser les outils pour effectuer des recours efficacement
  - 1. Garanties
  - 2. Outils
    - a) expertise contradictoire amiable
    - b) expertise judiciaire
    - c) conventions du Recueil liées au recours
  - 3. Subrogation légale /conventionnelle
  - 4. Prescription
  - 5. Obstacles aux recours (clauses de renonciation à recours, immunités, etc.)

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation risques d'entreprises  
Inspecteurs régleurs de sinistres dommages

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

3398,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:15